

La bataille de la biodiversité à l'épreuve de la mauvaise foi administrative



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

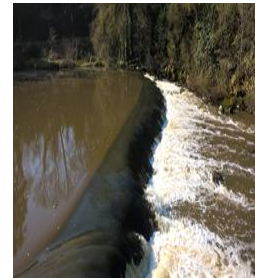
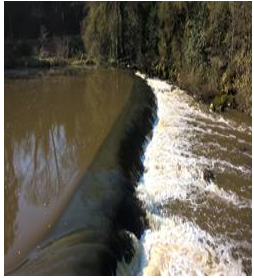
Avril 2018 – Bonneuil-Matour

Introduction

- Les arguments de la DEB, Ministère de la Transition Ecologique
 - Au 18^e siècle, il y avait 100 000 saumons dans la Loire
 - A partir de 1970, disparition de 81 % des poissons d'eau douce
 - Les poissons migrateurs ne peuvent pas franchir plus de 4 ou 5 seuils
 - Les moulins sont abandonnés

➔ Donc il faut détruire les seuils...

1) Que nous apprend l'histoire...



Atteinte du point de bascule pour les espèces aquatiques

Avant le 19^e siècle

SEUILS UNIQUEMENT
100 000 saumons & 100 000 seuils
Aucun problème de franchissement
Biodiversité piscicole enrichie
Poissons migrateurs et poissons non migrateurs en abondance
Source : ERN/WWF/Ministère

1850

Construction des barrages

19^e

CONSTRUCTION DES BARRAGES
Déclin des migrateurs
Plus de franchissement possible des obstacles en lit majeur.
Source : médias

20^e

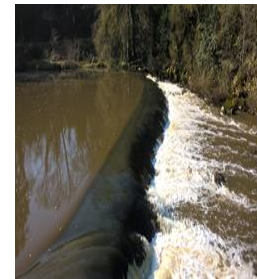
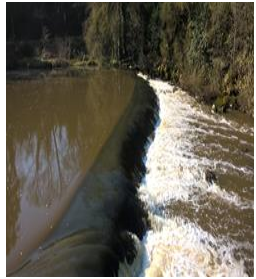
et 21^e siècles

Disparition des poissons migrateurs et non migrateurs (81% des espèces). Source : Ministère
Sécheresse et toxicité de l'eau

1970 ...

Pollution et Changement climatique

Résumé de la situation :



Avant le 19^e siècle

SEUILS UNIQUEMENT

← PAS DE PROBLEME →

19^e 20^e et 21^e siècles

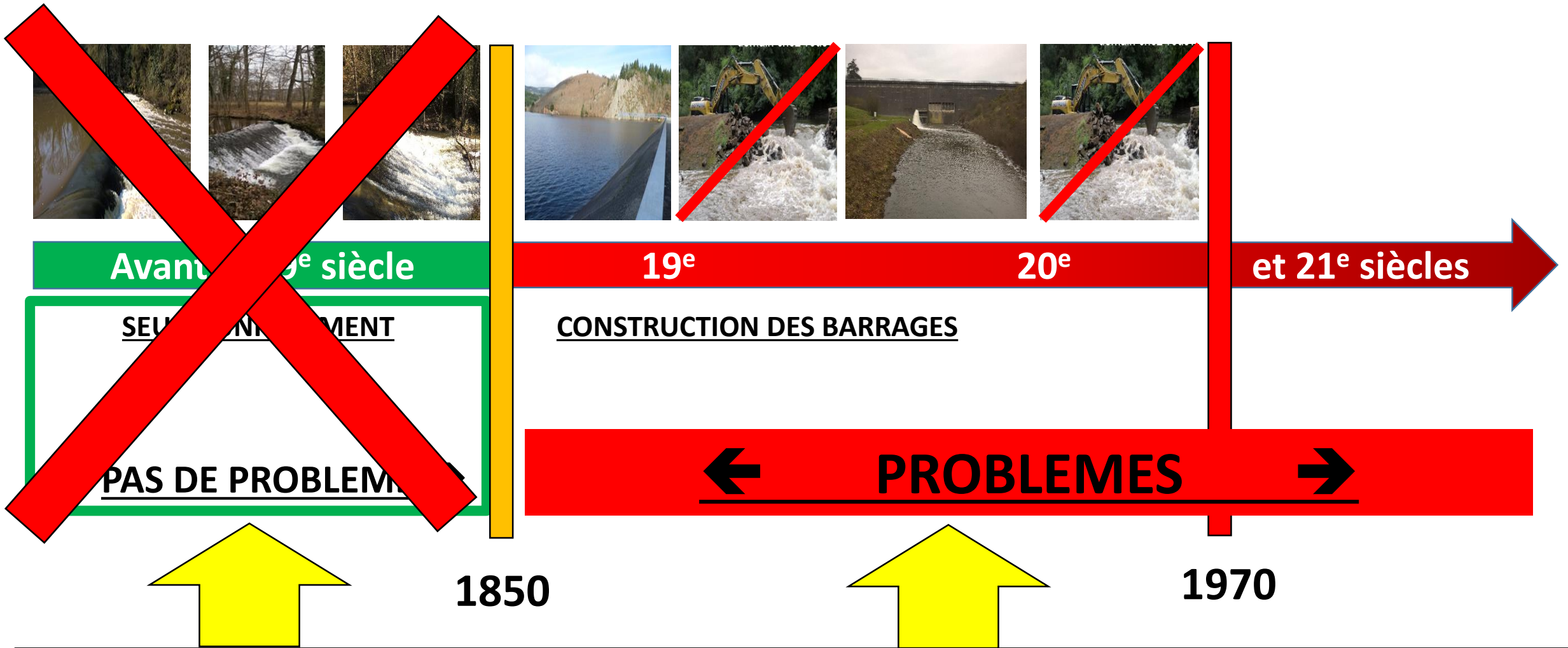
CONSTRUCTION DES BARRAGES

← PROBLEMES →

1850

1970

Que propose l'administration ?



LA DESTRUCTION DES SEUILS QUI N'ONT JAMAIS POSE AUCUN PROBLEME ?

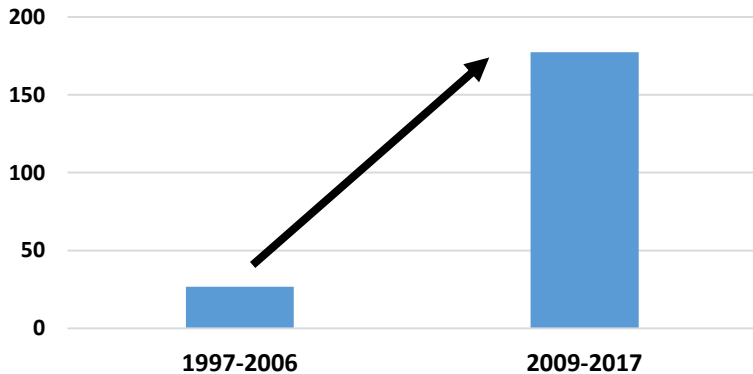
1) Hypothèse DEB/FNE/FNPF : Les poissons disparaissent car ils ne peuvent plus rejoindre leurs frayères.

Le rétablissement de la libre circulation des poissons peut-il sauver la biodiversité aquatique ?

Analyse de 3 exemples

Axe Loire-Allier 1000 km, 930 m³/s

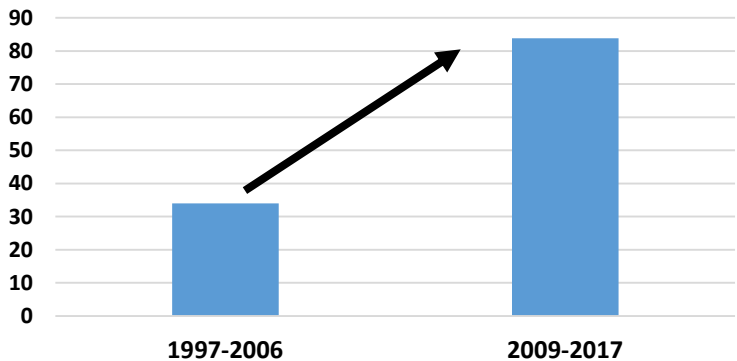
Nombre de Poissons par an



+ 567 %

SILURES

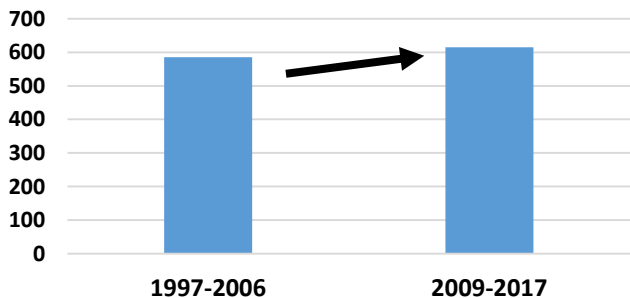
Nombre de Poissons par an



+ 147 %

PERCHES

Nombre de Poissons par an



+ 5%

SAUMONS

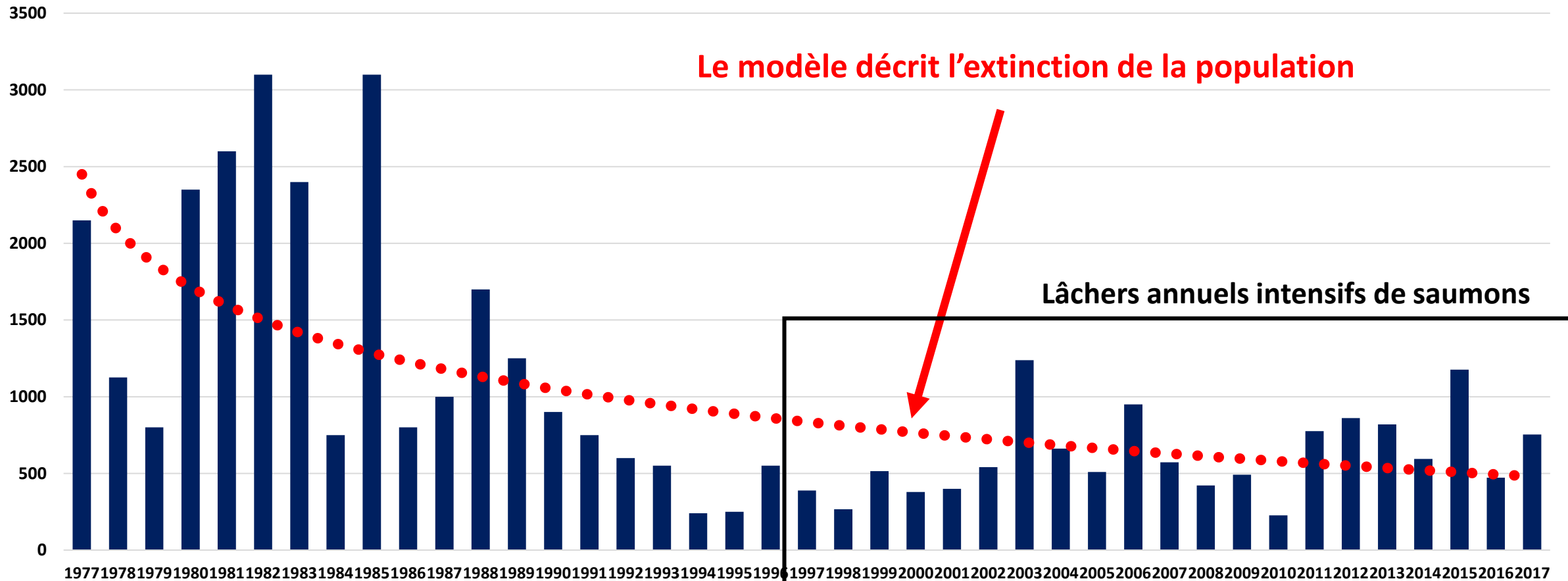
Effet positif de la restauration de la continuité écologique sur l'axe Loire-Allier (1000 km) (Vichy LOGRAMI)...

Mais pas sur les espèces souhaitées !

Avec plusieurs millions d'individus relâchés

Quand on intègre les dénombrements depuis 1977...

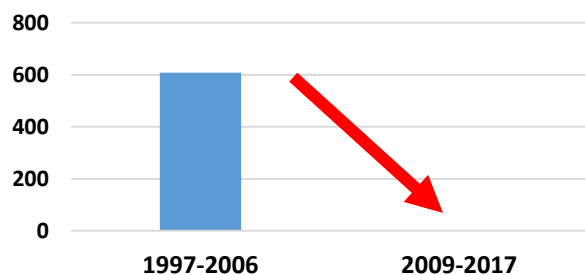
Saumons observés à Vichy



(Source : Legrand et Prévost, 2015)

Comment la restauration de la continuité écologique profite aux autres espèces ?

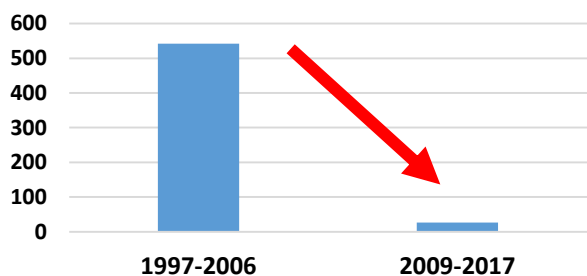
Nombre de Poissons par an



Lamproies marines

— 100 %

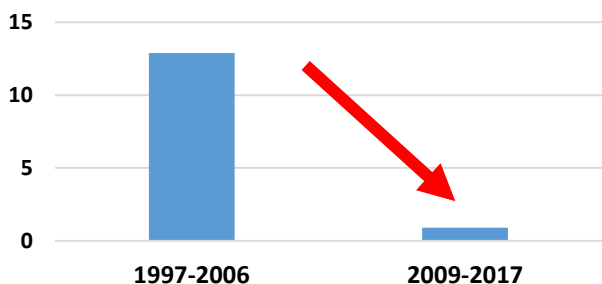
Nombre de Poissons par an



Anguilles jaunes

— 95 %

Nombre de Poissons par an



Sandres

— 93%

Autres poissons	Nb 97-06	Nb 09-17	Différence
Carassin	36,7	3,4	-91%
Aloses	852,1	128	-85%
Truites	84,9	16,1	-81%
Truites de mer	3,8	1,3	-66%
Tanches	7,5	2,7	-64%
Carpes	81,5	79,2	-3%

La restauration de la continuité écologique qui n'a aucun impact sur la pollution et le réchauffement climatique accélère la disparition de la majorité des espèces de poissons

Poissons insensibles au programme de restauration de la continuité écologique

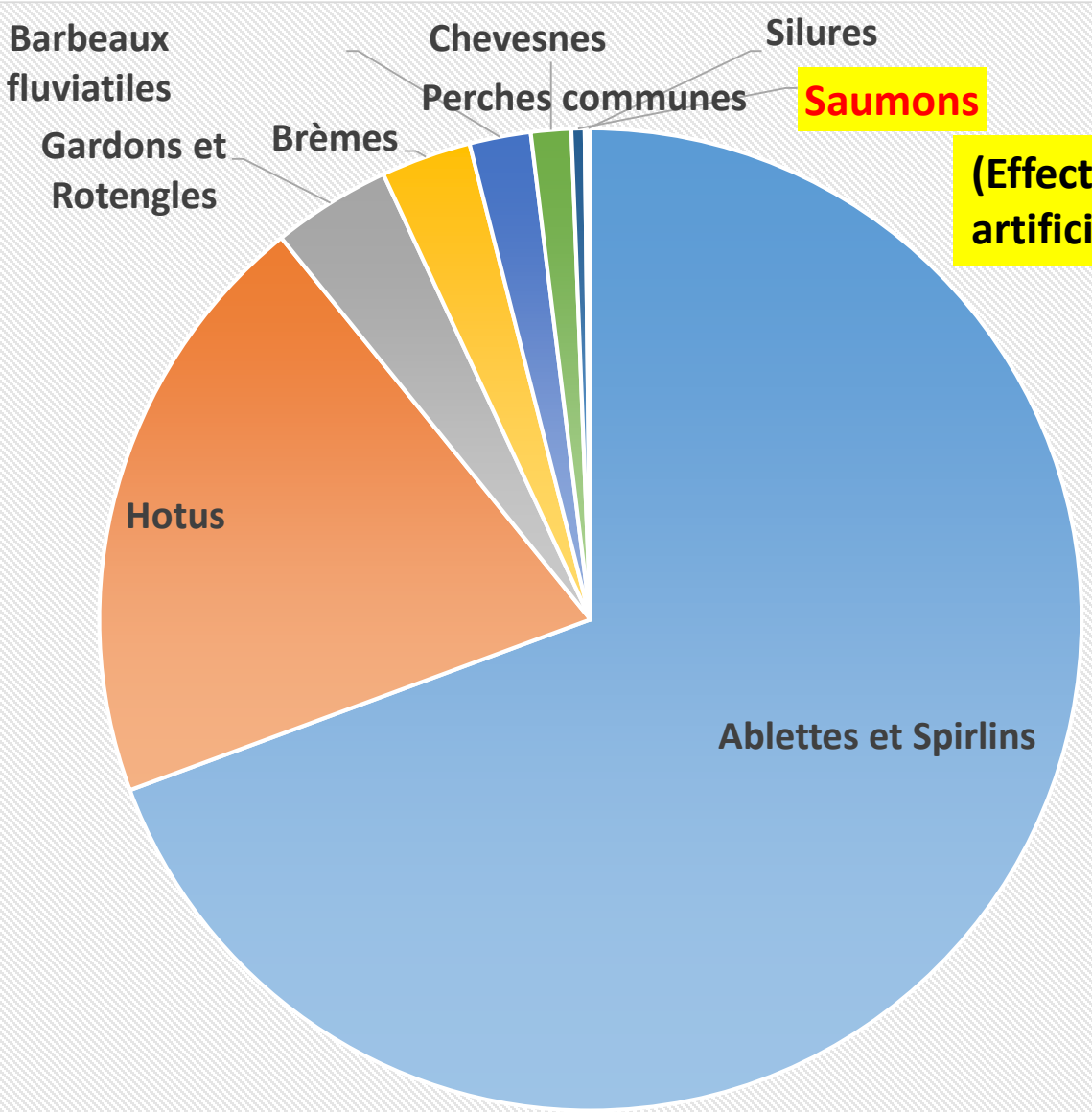
	Nb/an (1997-2006)*
Ablettes et Spirlins	97 709
Hotus	27 911
Gardons et Rotengles	5 507
Brèmes	4180
Barbeaux	2 839
Chevesnes	1 865

* Comptages non communiqués par LOGRAMI après 2006

Bilan sur l'axe Loire Allier (1000 km) : disparition de 8 « espèces » sur 18 sans favoriser le retour des saumons dont les effectifs sont soutenus artificiellement.

En augmentation	2 Silures & Perches	10,5 %
Abondance constante	6 Ablettes et Spirlins, Hotus, Gardons et Rotengles, Brèmes, Barbeaux, Chevesnes	34 %
Stables	2 Saumons et Carpes	10,5 %
En diminution	8 Lamproies, Anguilles, Sandres, Aloses, Truites, Truites de mer, Tanches, Carassins	45 %

Communauté de poissons de la Loire si le programme actuel de restauration de la continuité écologique se poursuit.



(Effectif soutenu artificiellement)

- Ablettes et Spirlins
- Hotus
- Gardons et Rotengles
- Brèmes
- Barbeaux fluviatiles
- Chevesnes
- Saumons
- Perches communes
- Silures

Une communauté de poissons assez pauvre et peu intéressante pour la pêche

Impact de la politique actuelle sur un linéaire long (axe Loire-Allier) – 1000 km

Les aménagements réalisés pour favoriser la reproduction des saumons entraînent la disparition des autres espèces patrimoniales sédentaires ou holobiotiques

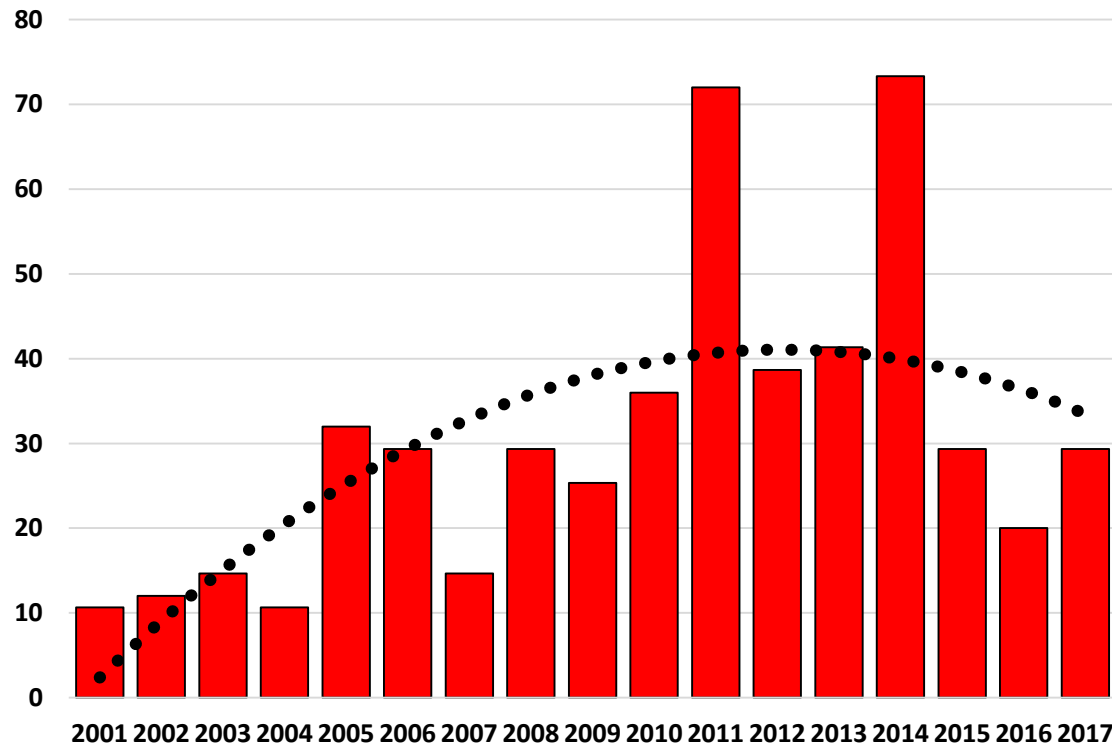
Il n'y a pas d'accroissement de la population de saumons qui disparaîtrait sans le soutien massif par lâchers annuels

La stratégie actuelle de restauration de la continuité écologique détruit les habitats et conduit à une perte de biodiversité et à un fort accroissement des espèces envahissantes

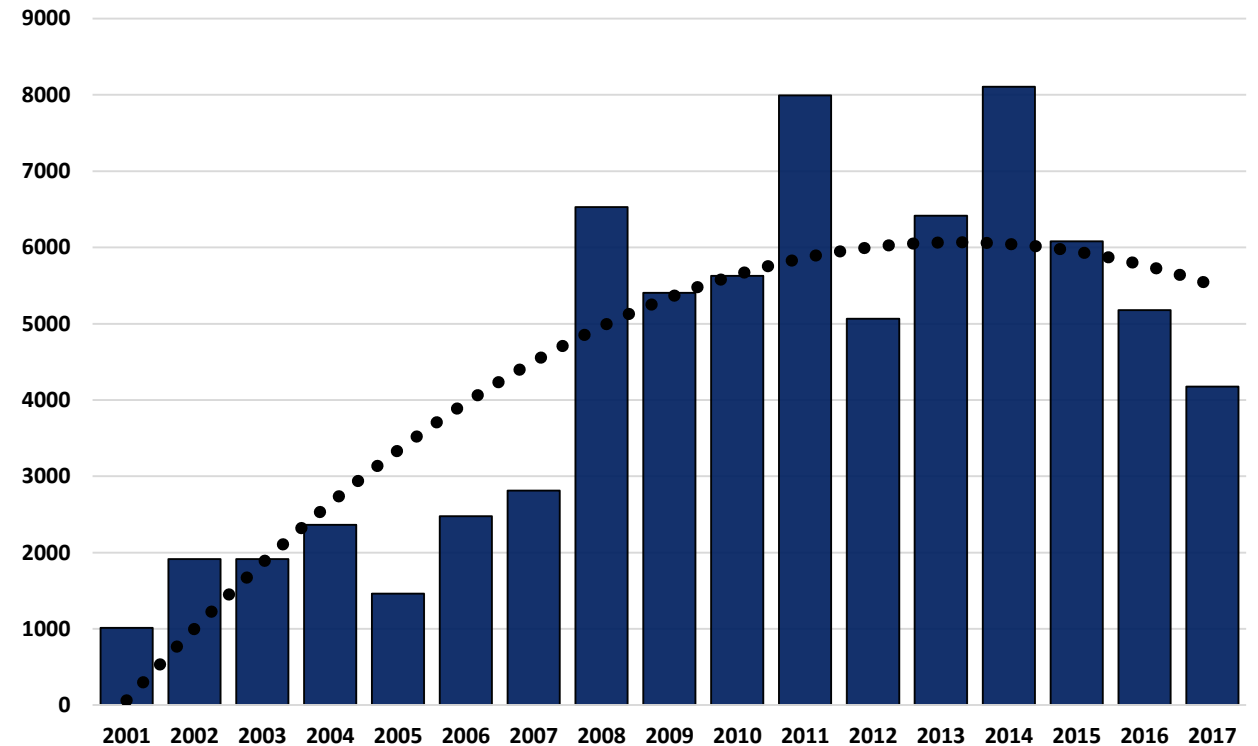
La Touques, 108 km, 13,5 m³/s

Impact des aménagements sur La Touques

Effectifs Saumons



Effectifs Truites de mer



Après une augmentation spectaculaire, les effectifs stagnent puis commencent à décliner

Impact des aménagements sur les autres espèces

Espèces présentes <u>avant</u> aménagements	Espèces présentes <u>après</u> aménagements	Espèces en déclin 15 ans après aménagements
VAIRON	<i>disparition</i>	
TRUITE FARIO	<i>disparition</i>	
TRUITE ARC EN CIEL	<i>disparition</i>	
LOCHE FRANCHE	LOCHE FRANCHE	
LAMPROIE DE PLANER	<i>disparition</i>	
CHABOT	CHABOT	
ANGUILLE	<i>disparition</i>	
OMBRE COMMUN	<i>disparition</i>	
SAUMON ATLANTIQUE	SAUMON ATLANTIQUE	<i>En déclin</i>
TRUITE DE MER	TRUITE DE MER	<i>En déclin</i>
	6 espèces <i>en cours de disparition</i>	+ 2 espèces en cours de déclin
	80% des espèces en cours de disparition	

Impact de la politique actuelle sur un linéaire moyen (fleuve côtier : La Touques) – 100 km

Les aménagements réalisés pour favoriser la reproduction des truites de mer et des saumons entraînent la disparition de la grande majorité : 80%, des autres espèces patrimoniales.

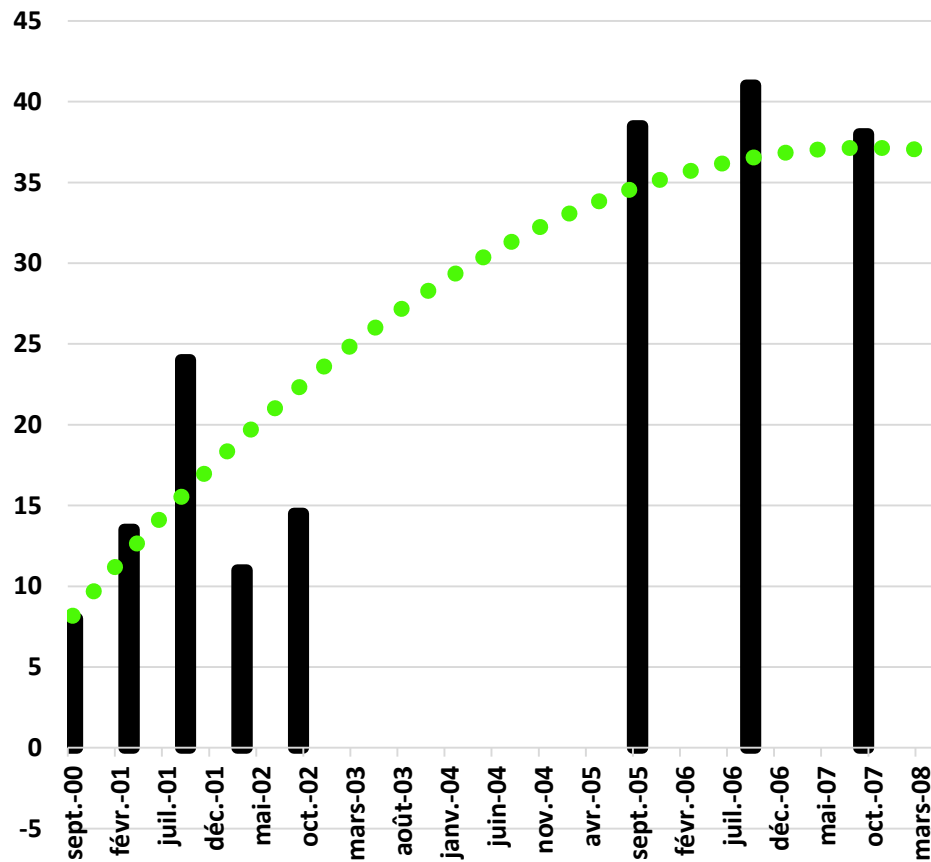
L'impact, quand il est positif, n'est pas durable.

La stratégie actuelle de restauration de la continuité écologique conduit à une perte de biodiversité.

Le Renaison, 25 km, 1 m³/s

Restauration de la continuité écologique sur le Renaison (Loire, seuil des Bérands)

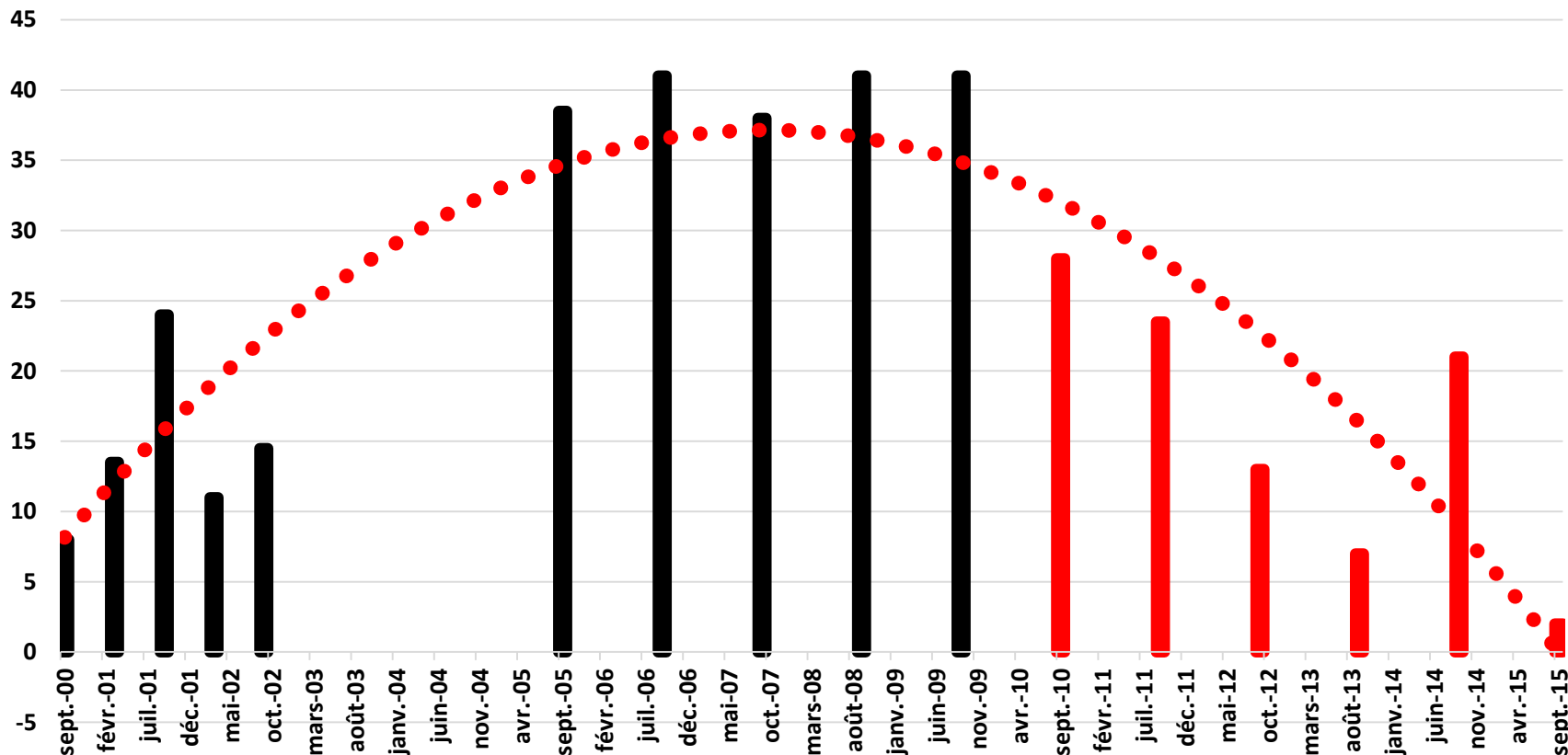
Nombre de Truites



**Un succès incontestable.
Une population de truites
multipliée par 8 en 7 ans**

Restauration de la continuité écologique sur le Renaison (Loire, seuil des Bérands)

Nombre de Truites



**Un échec
incontestable.
Une population de
truites inférieure à
son niveau initial
en 15 ans**

Impact de la politique actuelle sur un linéaire court (Rivière: Le Renaison) – 25 km

Après 15 ans, les effectifs de truites se situent à un niveau inférieur à ce qu'ils étaient avant les aménagements.

L'impact, quand il est positif, n'est pas durable.

Cette situation préfigure ce qui va se passer à la Touques et pour la Sélune.

Déplacement n'est plus synonyme de reproduction

- Les insectes sont totalement libres : 80% ont disparu en 30 ans!
 - Réchauffement global et insecticides – faut-il lâcher des insectes ?
- Les ours polaires sont totalement libres : en voie de disparition!
 - Milieu différent : fonte banquise – faut-il lâcher des ours ?
- Les saumons atlantiques disparaissent dans les rivières sanctuaires!
 - **Monde (rivières non anthropisées) : modification milieu marin + surpêche + perturbateurs endocriniens + température de l'eau de mer**
 - **France, une seule raison : les seuils !**
- **L'état du milieu prime sur les habitats**

La restauration de la continuité écologique : constat sur 3 échelles spatiales

- **Disparition des espèces patrimoniales & pas de développement des espèces migratrices**
- **Impossibilité d'utiliser un site de référence pour justifier un aménagement dans un lieu géographique différent. Chaque écosystème est différent.**

2) La disparition globale des poissons dulçaquicoles après les années 1970

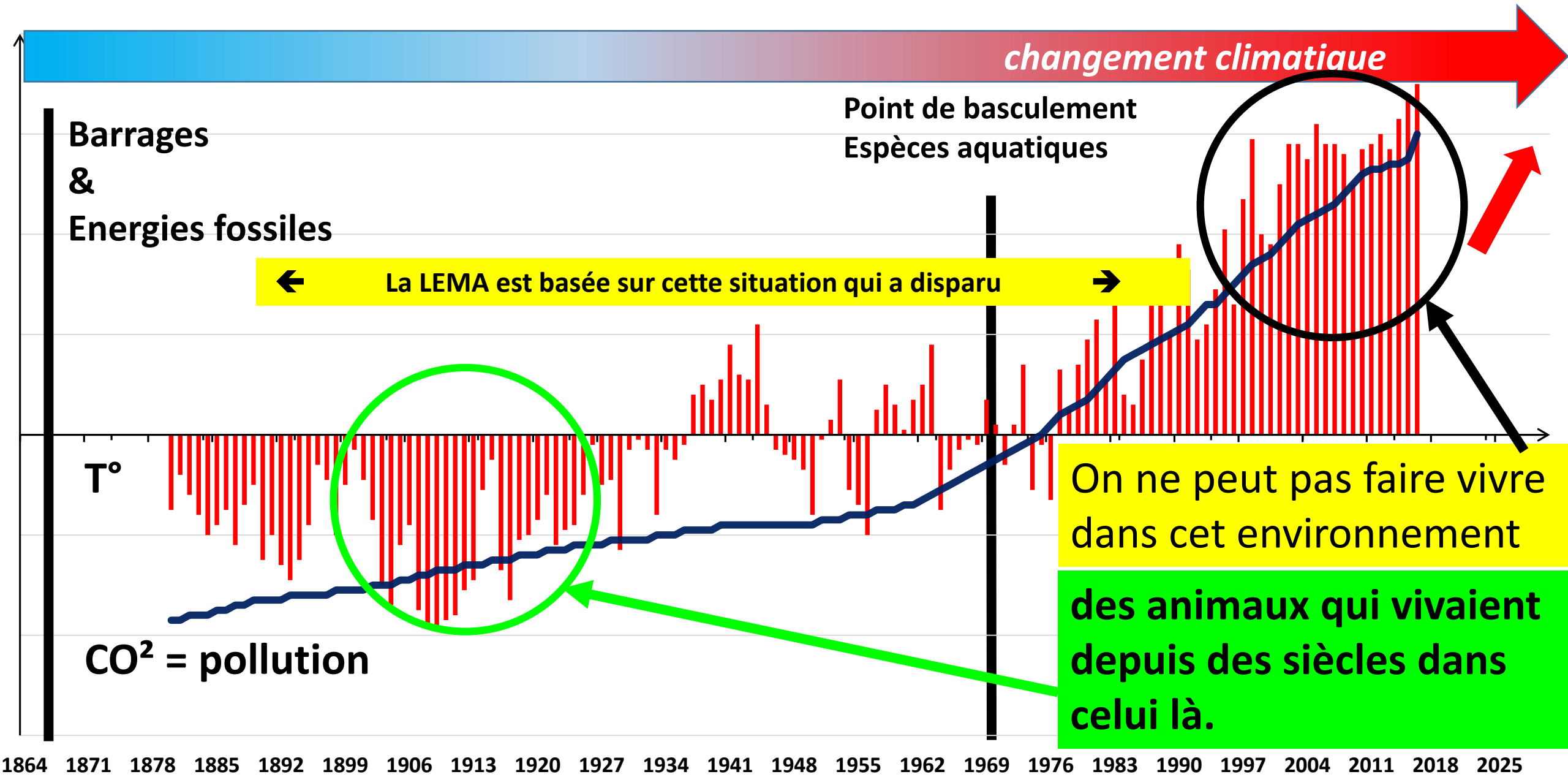
- Selon la DEB :
- **Effondrement de la biodiversité d'eau douce :**
 - - **81 % espèces** *Entre 1970 et 2012, devant les espèces terrestres (- 38 %) et marines (- 36%).*
 - **France : 28 % des crustacés d'eau douce menacés**
 - **22 % des poissons : risque de disparition (UICN)**

➔ **Donc il faut détruire les seuils...?**

Quelques questions :

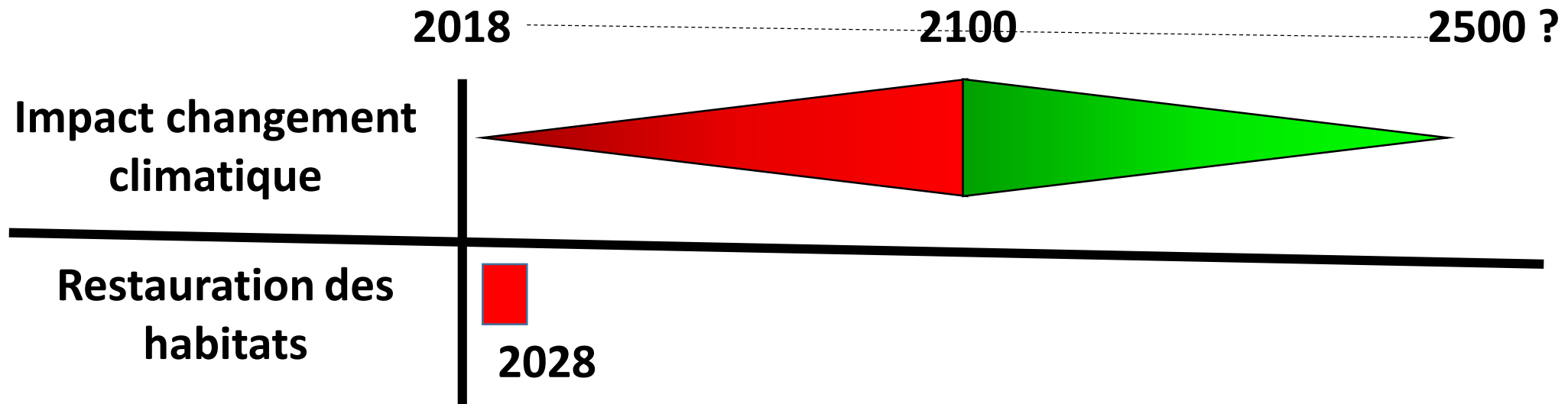
- Comment la « fragmentation » qui existe depuis des siècles peut-elle être responsable de la disparition des poissons en 1970 ?
 - Un poissons vit 5 ans, un seuil 500 ans
- Comment l'absence de « fragmentation » dans de nombreux pays du monde peut-elle expliquer la disparition des poissons ?
 - Poissons et autres espèces disparaissent partout : 6^e extinction
- Le réchauffement climatique et la pollution peuvent-ils expliquer la disparition des poissons ?

Réchauffement climatique et pollution expliquent la disparition des espèces aquatiques



Pourquoi ne peut-on pas conduire simultanément la restauration de la continuité écologique et la lutte contre le changement climatique ? *Parce que les actions se déroulent à des échelles de temps totalement différentes :*

- Les destructions de seuils sont instantanées et les travaux devraient être terminés en 2028
- Le ralentissement du réchauffement climatique va prendre plusieurs siècles



Alors que les organismes aquatiques luttent contre un milieu environnant très défavorable, la destruction supplémentaire de leurs habitats protecteurs constitue une double peine qui accélère leur disparition

La pollution et le réchauffement climatique explique la disparition des poissons patrimoniaux, toutes espèces confondues.

Les seuils et les moulins contribuent à éliminer leurs effets

3) Les poissons ne peuvent pas franchir plus de 4 ou 5 seuils

DEB/FNPF/CNE

- Les poissons migrateurs amphihalins ou holobiotiques sont incapables de franchir plus de 4 ou 5 seuils...

→ Donc il faut détruire les seuils...?

Les arguments scientifiques

- Perturbateurs endocriniens (B. Demeneix, CNRS)
- Changement climatique: Perte de l'instinct de migration/reproduction (comme pour les oiseaux migrateurs)
- Pollution génétique des souches sauvages
- Contraste : Espèces envahissantes

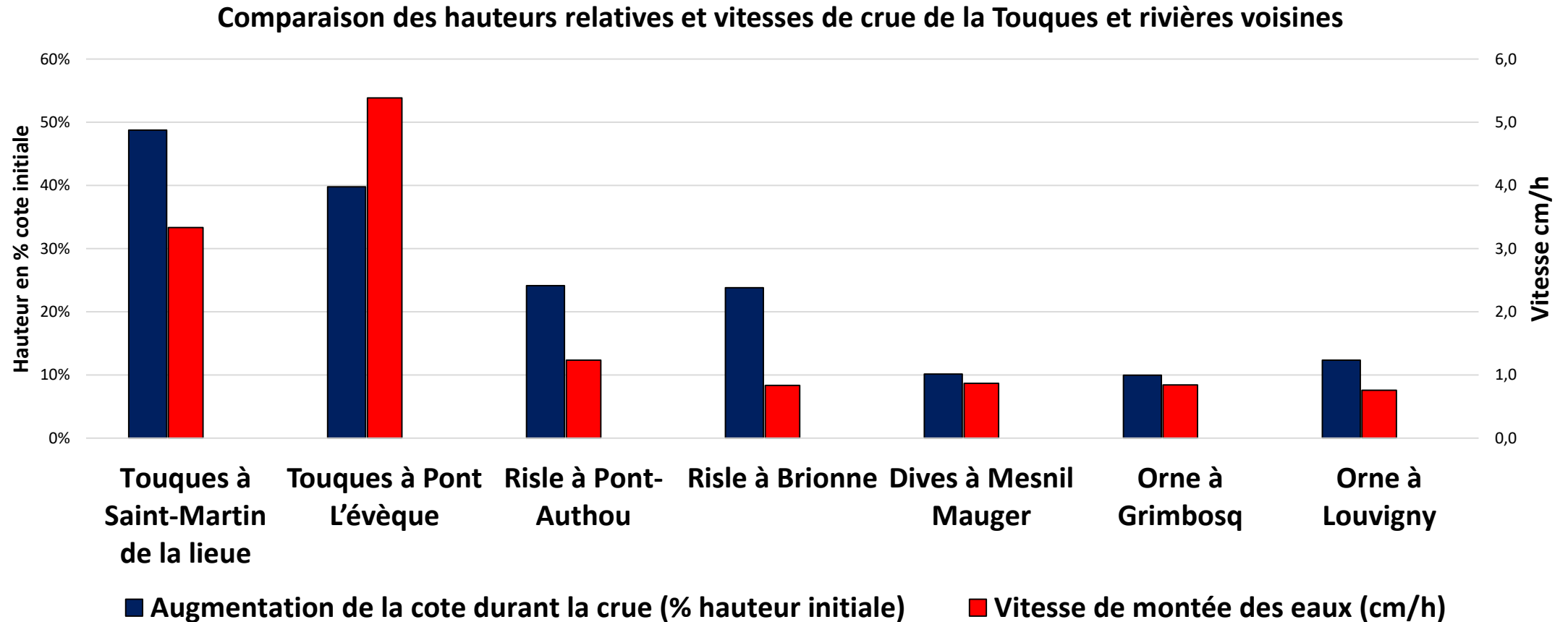
4) les Moulins seraient tombés en désuétude : pourquoi garder les seuils ?

- Activités anciennes abandonnées (meunerie...)
- Force hydraulique intacte → énergie renouvelable → **lutte contre le réchauffement climatique** et ses conséquences.
- **Transition énergétique → stratégie récente**
- Remise en service des moulins freinée volontairement par les services de l'Etat : blocage application L 214-18-1

Les conséquences majeures de l'effacement dans le contexte du réchauffement climatique actuel :

- **Déstabilise l'écosystème** où les espèces à protéger ont évolué avec succès pendant des siècles.
- **Élimine des zones refuges** pour les espèces non migratrices.
- **Élimine des zones humides fonctionnelles** créées par le ralentissement de l'eau.
- **Amplifie l'écoulement direct de l'eau polluée** vers la mer
- **Favorise les assecs prolongés** avec la baisse de la ligne d'eau
- **Augmente la toxicité de l'eau résiduelle**
- **Favorise les crues.**

Modification du régime hydrologique : L'effacement de 40 seuils sur la Touques provoque **une augmentation très importante et plus rapide du niveau de l'eau**, que pour les rivières voisines à l'occasion du même épisode pluvieux (22/01/18).



Sur terre, comme en rivière, quand des espèces animales sont en danger, il faut protéger l'écosystème de toute perturbation susceptible de détruire en plus les habitats, surtout quand le changement climatique rend l'avenir chaotique.

Écosystème terrestre
Contraste Et
Écosystème aquatique



Propositions : le cas par cas

La répartition des cours d'eau de France en seulement 3 écosystèmes est inadaptée: liste 1, liste 2 et non classés.

1. Abroger l'utilisation du ROE comme ROCE et reconnaître que certains seuils ne sont pas des obstacles à la continuité écologique. (12500 obstacles < 1m Loire-Bretagne).
2. Evaluer chaque cas et tronçons de rivière par rapport à la communauté piscicole et hydrologique réelle :
 - présence effective de migrateurs et autres espèces
 - Services écologiques et environnementaux
 - Évaluation de la biodiversité totale (pas de recours aux sites de référence)
 - Présence permanente d'eau
 - Absence d'obstacles infranchissables sur le cours d'eau
 - Prise en compte des obstacles naturels
3. Encourager la production d'énergie renouvelable (production commerciale & autoconsommation) conformément à la transition énergétique et autres usages.
4. Financer totalement les aménagements, quels qu'ils soient pour préserver le fonctionnement hydrologique

*Aménager le seuil, c'est préserver la biodiversité en protégeant les habitats
et le système hydrologique du cours d'eau
Détruire le seuil, c'est anéantir la vie aquatique et hypothéquer l'avenir*



Merci de votre attention